



1 jour

PROGRAMME DE FORMATION

En présentiel

À distance

## ELUS CSE, PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX ET LE STRESS AU TRAVAIL

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Différencier les différents concepts de Risques Psycho-Sociaux et leurs facteurs
- Connaître leurs effets sur la santé et leurs conséquences pour l'entreprise
- Connaître la législation et réglementation de la prévention des Risques Psycho-Sociaux
- Mettre en place une démarche globale de prévention

### PARTICIPANTS

- Toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans la prévention des risques psycho-sociaux

### PRÉREQUIS

- Aucun

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ACTIVES

- Positionnement : Questionnaire préalable envoyé au participant et responsable N+1
- Formation action : le participant est acteur de sa formation et le formateur propose beaucoup d'exercices basés sur le contexte professionnel
- 1/3 de théorie et 2/3 de mises en pratiques
- Apports théoriques et méthodologiques illustrés par de nombreux exercices pratiques
- Ateliers de réflexion et d'échanges de pratique
- Support individuel de formation

### ÉVALUATION

- Évaluation formative réalisée par l'intervenant tout au long de la formation afin de mesurer les acquisitions et les progressions
- Évaluation des acquis

### LES PLUS

- PAI : un plan d'actions individuel sera formalisé en fin de formation.
- Programmes ajustables à vos attentes
- Accompagnement personnalisé
- Option démarche qualité : SQF – Suivi Qualité Formation : Synthèse détaillée et bilan du formateur.
- Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap, contact référent handicap au 02 43 61 08 47.
- Une expertise<sup>2</sup> de nos formateurs : technique et pédagogie active

### PROGRAMME DE FORMATION

#### 1. Définir les Risques Psycho-Sociaux

- Les définitions de l'OMS, la loi française
- Les diverses formes de RPS
- Les facteurs de risques
- Les effets sur la santé et l'entreprise

#### 2. Connaître la législation et réglementation

- Les principes généraux
- Les obligations légales de l'employeur
- L'évaluation des risques
- Le document unique

#### 3. Diagnostiquer les symptômes de Risques Psycho-Sociaux et du stress au travail

- La communication interne et les procédures de signalement
- Les acteurs de la prévention : au sein de l'entreprise et du médecin du travail
- Repérer et analyser les indicateurs d'alerte
- Dissocier l'approche individuelle et l'approche collective

#### 4. Identifier les méthodes de prévention de Risques Psycho-Sociaux

- Le dispositif de prévention
- Les étapes clés de la démarche préventive
- La prise en charge du salarié en souffrance
- Le suivi du plan de prévention

#### 5. Construire sa démarche de progrès

- Les axes de progrès individuels
- Le plan d'actions
- La mise en œuvre du changement de pratique